

GUYARD SA

NOTICE D'INFORMATION

LAPONIA CE

DESRIPTIF

Gilet polyester PU, 2 bandes horizontales autour du torse, 2 bandes verticales

TAILLES**GAMME DE TAILLES**

Tailles	Hauteur en cm	Tour de poitrine en cm	Tour de taille en cm
M	174-176	100-108	86-94
L	178-180	108-116	94-102
XL	182-184	116-124	102-111
XXL	186-188	124-132	111-123
XXXL	190-192	132-140	123-135

INSTRUCTION D'EMPLOI

Vêtement de signalisation classe 2 permettant d'être parfaitement vu dans des situations dangereuses dans toutes les conditions de luminosité, de jour et la nuit dans la lumière des phares.

LIMITES D'UTILISATION

Ne pas utiliser hors de son domaine défini dans les instructions ci-dessus. Avant d'enfiler ce vêtement, vérifier qu'il ne soit ni sale ni usé, cela entraînerait une baisse de son efficacité. S'assurer que la bande rétro réfléchissante soit positionnée sur l'extérieur du vêtement. Il ne doit porter aucun additif pouvant réduire sa surface visible.

Ce vêtement ne contient pas de substance connue comme étant susceptible de provoquer des allergies aux personnes sensibles.

UTILISATION

La parka est conforme à la classe 3 de la norme EN ISO20471:2013

NORMALISATION CE

Conforme aux normes ISO13688:2013 (exigences générales) et EN ISO20471:2013



x 3

Le premier numéro à côté du pictogramme indique la classe du vêtement (voir tableau ci-dessous).

EN ISO20471:2013

Surface minimale visible de chaque matière en mètres carrés

	Vêtement de classe 3	Vêtement de classe 2	Vêtement de classe 1
Matière de base	0,8	0,5	0,14
Matière rétro-réfléchissante	0,2	0,13	0,1

Niveaux : le chiffre le plus élevé correspond à la meilleure protection.

Conforme à la norme EN343:2003



A=3

B=3

A : résistance à la pénétration de l'eau, niveau d'imperméabilité allant de 1 à 3 selon EN 343 : 2003

B : résistance évaporative, niveau de respirabilité allant de 1 à 3.

MARQUAGE CE

Le marquage CE apposé au dos du vêtement signifie le respect des exigences de la directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle (EPI).

ATTESTATION

Ce vêtement a fait l'objet d'un examen CE de type par un organisme habilité : N° 0321-SATRA | KETTERING | Northamptonshire UK

ENTRETIEN

Lavage à 40° C maximum (max 25 lavages). Sèchage en tambour, nettoyage à sec, chlorage et repassage sont interdits.

Le nombre maximum de lavage indiqué n'est pas le seul facteur influent sur la durée de vie du vêtement.

La durée de vie dépend aussi de l'utilisation, de l'entretien, du stockage, etc.

Un vêtement sale peut entraîner la réduction de ses capacités de protection et si, à n'importe quel moment, un vêtement est irrémédiablement endommagé, souillé ou contaminé, il doit être remplacé immédiatement. Se séparer du vêtement de manière appropriée en fin de vie - les matières textiles peuvent se recycler.

STOCKAGE

Stockage en emballage carton à l'abri de la lumière dans un endroit sec et à température normale. Pas de date de péremption.



MAX 25 X

**CONDITIONNEMENT**

Sachet plastique individuel.

GUYARD SAS

Ancienne Gare, 36110 MOULINS sur Cepbons, France

www.guyard-sa.fr

|

